



DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Arrondissement de Mamers

MAIRIE
DE
SAINT - ULPHACE
72320

Tél 02 43 93 27 06

mairie-saint-ulphace@wanadoo.fr

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 MARS 2024**

N°	Objet	Décision
2024-03-12-d01	Cimetière – Espace cinéraire – Création d’emplacement pour cavurne – Durées et tarifs des concessions	Acceptée
2024-03-12-d02	Autorisation de dépenses d’investissement avant le vote du Budget Primitif 2024	Acceptée
2024-03-12-d03	Convention ACTE télétransmission des actes aux contrôle de légalité – Avenant N°1 pour télétransmission des actes budgétaires	Acceptée
2024-03-12-d04	Travaux dans le local 2bis Grande Rue mis à disposition de l’Ulphacette – Prise en charge du coût pour partie par la Commune	Acceptée
2024-03-12-d05	Illuminations festives – Acquisition de 10 guirlandes scintillantes (80 LED fixes + 20 scintillantes)	Acceptée
2024-03-12-d06	Parcelle section A N°617 à vendre - La commune a un droit de préemption sur cette parcelle – Autorisation au Maire de faire une offre pour l’acquisition de cette parcelle par la commune	Acceptée
2024-03-12-d07	Cimetière – Jardin du Souvenir - Acquisition d’une plaque métal à installer sur le pupitre avec le nom du défunt dont les cendres ont été dispersées au Jardin du Souvenir	Acceptée
2024-03-12-d08	Installation de 2 stickers « Commune de St-Ulphace » sur le véhicule de la commune	Acceptée

Fait en mairie de Saint-Ulphace,
Le 12 MARS 024

Le Maire,
Monsieur GUERIN Thierry

